

L'ACTION DU MOIS

Rocky Myers : dans le couloir de la mort depuis 27 ans

Robin Dion « Rocky » Myers est un prisonnier noir dans les couloirs de la mort depuis 1994 en Alabama. Un jury presque exclusivement composé de personnes blanches l'a déclaré coupable et l'a condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle pour le meurtre de son voisin blanc. Le juge de première instance est passé outre leur décision et a prononcé la peine de mort, une pratique désormais interdite en Alabama. Nous nous mobilisons aujourd'hui pour lui, sa famille ainsi que ses amis. Nous lançons une pétition en format numérique ainsi qu'en format papier afin de réclamer la commutation de cette peine. Ensemble, luttons contre la peine de mort !

www.amnesty.fr/peine-de-mort-et-torture/petitions/en-alabama-stop-a-lexecution-de-rocky-myers-



L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

10 jours pour signer : l'édition 2021 est terminée



Malgré la situation sanitaire, l'édition des 10 jours pour signer a été une réussite grâce à la mobilisation de nos militantes et nos militants. Plus de 511 000 actions d'interpellation et plusieurs centaines d'actions de solidarité ont été menés en France (comme dans ces deux lycées de Seine-et-Marne : www.amnesty.fr/actualites/des-lyceens-creatifs-a-loccasion-de-10-jours-pour-signer)

Plusieurs personnes défendues ont vu leur situation s'améliorer : Paing Phyo Min a été libéré, la police d'Afrique du Sud s'est engagée à réouvrir l'enquête concernant l'assassinat de Popi et Bongeka... La mobilisation se poursuit avec les dossiers d'intervention.

BRAVE* : campagne « Voix commune des aidants des personnes exilées à Calais »



En novembre 2019, avec les défenseurs des droits des personnes exilées à Calais, nous mandations l'Institut Harris pour comprendre ce que ressent la population calaisienne après trente ans de crise humanitaire. Cette étude montre que les Calaisiens sont avant tout préoccupés par la crise économique et par la pauvreté. Les habitants sont toujours sensibles à la détresse des migrants, 76 % d'entre eux estiment ainsi nécessaire le travail des associations qui viennent en aide aux personnes exilées. Cependant 66 % d'entre eux estiment être mal informés sur le travail réalisé par les associations auprès des personnes exilées. Nous lançons donc une campagne d'information et de sensibilisation auprès des Calaisiens sur le rôle légitime des défenseurs des droits des personnes exilées pour renforcer la solidarité et mettre l'humain au cœur de cette crise humanitaire vieille de trente ans.

Silence, on arme : la reprise des exportations vers les Emirats Arabes Unis est une honte



Allant à l'encontre de tous les espoirs portés par sa fraîche élection, Joe Biden a finalement décidé de poursuivre les exportations d'armes américaines à destination des Emirats arabes unis. Alors que les débris de pièces d'armements américains jonchent le sol du Yémen, ils se rendent ainsi complices des crimes de guerre perpétrés par la coalition dans ce pays.

Et ce, pour 23 milliards de dollars.

www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/les-etats-unis-reprennent-les-ventes-darmes-aux-emirats

Info plaidoyer : la Turquie dénonce la Convention d'Istanbul

Ce paradoxe pourrait être spirituel s'il n'était le reflet du danger et de l'obscurantisme dans lesquels vont être plongées des millions de femmes en Turquie, créant un désastreux précédent. Non content d'exercer depuis plusieurs années une féroce répression sur la société civile et à l'encontre de toute voix critique qu'il veut réduire au silence, Recip Erdogan a mis le 22 mars sa menace à exécution : au prétexte que cette convention irait à l'encontre des valeurs familiales et traditionnelles, la Turquie dénonce le texte international le plus ambitieux en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, auquel Amnesty a très largement contribué, décliné autour des « 3 P » Prévention, Protection, Poursuite. Cette même Convention que la Turquie avait été la première à ratifier le 14 mars 2012. Cette annonce a fait l'effet d'une bombe dans de nombreuses capitales européennes, provoqué des manifestations en Turquie et suscité la condamnation unanime des ONG, de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe qui a porté ce texte. Le 11 mai, on commémorait les 10 ans de l'ouverture à ratification de cet instrument dont la diplomatie française promeut la ratification universelle. L'occasion pour AIF d'interpeller en urgence les élus et les autorités françaises et de solliciter un entretien avec l'ambassadeur de Turquie en France que nous rencontrons le 26 mai. La mobilisation s'organise pour gagner cette course contre la montre, le retrait de la Turquie prenant effet au 1^{er} juin.

LES BONNES NOUVELLES

De nouvelles mesures pour combattre le commerce de la torture

Le 31 mars 2021, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation qui fournit aux États un cadre permettant une meilleure réglementation du commerce de biens susceptibles d'être utilisés « pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Composé de représentants des gouvernements des 47 États membres, le Comité des ministres est l'organe décisionnaire du Conseil de l'Europe. Nous saluons les mesures décisives adoptées par le Conseil de l'Europe car il n'est pas possible d'éradiquer la torture sans mettre un terme au commerce des équipements utilisés pour l'infliger.

LA VIE DU MOUVEMENT

Hommage des militants de Nice à Cathie Lipszyc...



« Lorsque Cathie, militante de longue date à Amnesty International, ayant exercé de nombreux mandats, a décidé de rejoindre notre groupe 232, nous l'avons accueillie avec plaisir. Nous la savions pleine d'initiatives, depuis toujours présente auprès des Roms, des réfugiés, défendant avec fougue la liberté d'expression et les droits humains. Nous avons tout de suite apprécié sa force de conviction, son enthousiasme, sa gaieté, son humour aussi. Elle faisait le lien avec d'autres associations et servait ainsi de trait d'union. Une profonde amitié nous a liés et son expérience est venue enrichir notre groupe. Nous avons débattu, réfléchi et agi ensemble. En réunion le jeudi 4 mars, nous avons décidé de nous retrouver lors des manifestations pour les droits des femmes le samedi 6 mars et le lundi 8. Son absence à ces manifestations nous a soudain alertés et nous avons joint ses amis proches. C'est ainsi que nous avons appris qu'elle avait été hospitalisée. Nous avons espéré en vain sa guérison et son retour parmi nous. Nous nous trouvons aujourd'hui désespérés sans elle. Mais elle restera dans nos cœurs et continuera à inspirer nos actions. Merci Cathie. »

... et des militants d'Ariège à Jeanine et Anny

« Triste début d'année pour le groupe de l'Ariège qui a perdu deux de ses membres, deux piliers fondateurs du groupe : Jeanine Barrière et Anny Rouzaud. Leur engagement de militantes était total et ne s'est jamais démenti tout au long de ces quarante années passées dans le groupe. Jeanine c'était la fantaisie, l'humour et l'obstination : « je suis le petit âne de Freychenet » petit village de la montagne ariégeoise aimait-elle rappeler et en effet, elle ne lâchait rien, jamais. Anny qui, elle, nous venait de ses montagnes andorranes, se battait pour sa liberté de penser, d'être, sans contraintes ou limites et surtout sans enfermement. Toutes les deux étaient des guerrières, de sacrées bonnes femmes : des battantes animées par leurs convictions qu'elles n'ont jamais remises en question et qu'elles ont su porter jusqu'au bout de leur vie. Nous avons eu la chance de les avoir à nos côtés durant toutes ces années et surtout de les compter parmi nos amies. A nous de continuer à leur rendre hommage en restant fidèles à nos convictions amnestiennes et à notre engagement de défense des droits humains. Deux grandes dames nous ont quittés. Elles nous auraient interdit d'être tristes. Et pourtant ... »

Le cinéma revient dans les salles, Amnesty aussi



Le gouvernement prévoit une réouverture des salles de cinéma le 19 mai. Nous nous réjouissons de cette décision car c'est l'occasion d'organiser de nouveau des projections-débats sur les droits humains. Ces derniers mois, Amnesty International France s'est positionné sur plusieurs films dont la sortie est prévue en 2021. Le premier d'entre eux, en salles le 9 juin, est *L'oubli que nous serons*, récit de la vie d'un médecin humaniste engagé en faveur de la santé des plus démunis en Colombie dans les années 1980.

Toutes les informations très bientôt sur : www.amnesty.fr/films-pour-projection-debat

Festival « Au cinéma pour les droits humains »



En attendant la réouverture des salles, le festival « Au cinéma pour les droits humains » organisé par de nombreuses structures locales du sud de la France a commencé en ligne. N'hésitez pas à profiter de leur programmation, de qualité comme chaque année : au-cinema-pour-les-droits-humains.fr/

Mettre en valeur les activités d'EDH menées par les militantes et militants

On le savait, la sortie du rapport de l'engagement 2020 et du bilan des activités Education aux droits humains (EDH) l'a encore prouvé : les militantes et militants de notre mouvement regorgent de ressources et de créativité pour mettre en place toutes sortes d'activités et notamment des activités d'EDH ! Et ces initiatives méritent d'être mises en avant par toutes sortes de moyens, dont les témoignages militants sur le site comme celui-ci : www.amnesty.fr/discriminations/actualites/les-ecrans-omnipresents-lindividualisme-exacerbe
Vous menez des activités d'EDH novatrices ? Vous voulez les partager avec le plus grand nombre ? Contactez le service d'Education aux droits humains sur education@amnesty.fr et nous verrons ensemble comment les mettre en valeur.

LA BOITE A OUTILS

Rapports d'activité sur l'engagement militant et l'EDH 2020

Comme chaque année, nous publions deux rapports d'activité annuels sur les actions menées par les structures locales : un sur l'engagement militant et l'autre sur l'éducation aux droits humains (EDH). Ces deux rapports ont pu être réalisés à l'aide des réponses aux questionnaires envoyés en début d'année. Malgré une année 2020 très compliquée, les résultats de ces questionnaires montrent que les militants sur le terrain ont su s'adapter et faire preuve de résilience en organisant des activités dans la rue mais aussi en maintenant le contact avec les établissements et partenaires habituels et en continuant à mener des interventions pédagogiques d'EDH.

Les rapports sont à lire sur cette page : www.amnesty.fr/rapports-activite-militant

Sortie du rapport annuel sur la peine de mort

Nous avons publié le 21 avril dernier, notre rapport annuel sur le recours à la peine de mort dans le monde en 2020. Les difficultés sans précédent engendrées par la pandémie de COVID-19 n'ont pas suffi à dissuader dix-huit pays de procéder à des exécutions. Alors que la tendance globale en la matière est au recul, certains pays n'ont pas ralenti le rythme des exécutions. Figure au nombre de ces pays l'Égypte, où les exécutions ont triplé par rapport à 2019. Au niveau mondial, au moins 483 personnes ont été exécutées en 2020. Ce chiffre est le plus faible que nous ayons enregistré depuis dix ans. Il représente une baisse de 26 % par rapport à 2019. Le nombre de condamnations à mort à travers le monde a également diminué, avec une baisse de 36 % par rapport à 2019. La pression s'accroît sur ceux qui ne se sont pas encore engagés dans la voie de l'abolition définitive de la peine capitale. N'hésitez donc pas à partager sur les réseaux sociaux les articles et vidéos en ligne sur notre site et à découvrir la carte interactive des exécutions dans le monde.

www.amnesty.fr/peine-de-mort-et-torture/actualites/peine-de-mort-2020-impact-pandemie-sur-executions

Les nouveaux masques sont arrivés



L'ampleur de la pandémie semble décroître mais les gestes barrières ne vont pas pour autant être oubliés rapidement et le port du masque reste d'actualité. La commande initiale étant épuisée, un nouveau modèle sera disponible sous peu. Fabriqué en Espagne, il souscrit à la norme UNE-EN 14683 validée par l'AFNOR pour les masques de type chirurgical et respecte notre cahier des charges en matière d'éco responsabilité. En coton et polyester lavable à 90°. A guetter sur l'espace de commande en ligne du matériel militant.

Deux didacticiels pour un parcours sans faute sur les réseaux sociaux

La pandémie – encore elle – nous a obligé à repenser nos modes d'action et de communication. Qu'on le veuille ou non, Twitter, Facebook et Instagram deviennent incontournables pour interpeller, soutenir, être visible. N'étant pas tous au fait de ces outils, un accompagnement pour pouvoir se lancer sans fausses notes nous était souvent demandé. Vous en rêviez, notre bénévole Marc-Antoine l'a fait ! Deux vidéos explicatives de trois minutes ont été réalisées par ses soins. Elles vous proposent de :

- [Tout savoir sur les réseaux sociaux](#)
- [Se lancer sur et maîtriser Twitter](#)

Pour toute question : notoriete@amnesty.fr

L'AGENDA

Formations

Les parcours de formation à distance continuent, vous permettant de vous former de chez vous et en toute sérénité ! Les inscriptions au parcours de formation *Défendre les personnes : se saisir de dossiers d'intervention et les faire vivre* sont closes.

Les prochains parcours de formation à distance :

- *La mission d'Amnesty International* qui démarre le 27 mai (*travaux individuels*) et une fin prévue le 10 juin (*webinaire en soirée*) > [inscriptions avant le 23 mai](#)

- *Connaître Amnesty International* qui commencerait à la fin mai et se terminerait à la mi-juin (*dates encore non précisées*) > [inscriptions avant le 25 mai](#)

- *L'action d'Amnesty International* > qui commence le 3 juin (*travaux individuels*) et se termine le 17 juin (*webinaire en soirée*) > [inscriptions avant le 31 mai](#)

Ces parcours de formation sont ponctués de travaux individuels et de temps de partage collectifs (en visio). Ils nécessitent donc un peu d'implication et un engagement à y participer sur la durée.

Pour vous y inscrire, une seule adresse : formation@amnesty.fr

Evenements

➤ 2 juin : Rencontre de l'engagement (tous les premiers mercredis du mois en visio)
Les rencontres de l'engagement sont des soirées d'information à destination des curieux, sympathisants et membres individuels qui souhaitent en savoir plus sur Amnesty international et les formes d'engagement possibles. Elles sont un temps privilégié régulier pour informer et mobiliser sur nos actions et aiguiller au mieux vers les bons interlocuteurs.

➤ 9 juin : Sortie en salles de *L'oubli que nous serons*, film soutenu par Amnesty

➤ 19 & 20 juin : Assemblée générale (en ligne) d'Amnesty International France

LE QUI QU'A DIT QUOI

Qui a écrit : «*Les chemins qui mènent à la liberté et à la dignité humaine passent par bien des abîmes et ne sauraient donc mener d'un seul coup au sommet* » ?

Réponse dans le prochain numéro de *Mon actu engagée*.

La réponse au « Qui a dit » du mois dernier était : Le club de football de Tromso en Norvège.

Pour toutes vos questions sur « *Mon actu engagée* » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr